

Embargo: vendredi, 16 novembre 2012, 10h15

«La classe moyenne malmenée. Entre ambition et désillusion»

En termes absolus, la classe moyenne suisse va très bien. Néanmoins, ces vingt dernières années, cette couche sociale a décliné par rapport aux deux extrémités de la société. La dernière publication d'Avenir Suisse montre que les 60 % médians de la distribution des revenus a progressé, mais que cette croissance a été plus faible par rapport à celle des bas et hauts salaires. Pour quelle raison? Alors que la demande de qualifications aux deux extrémités de l'échelle a augmenté, celle concernant le niveau intermédiaire s'est réduite. Cette situation a un impact sur la formation: un apprentissage professionnel n'est plus la garantie pour s'assurer une place au sein de la classe moyenne. En outre, une analyse détaillée de la redistribution étatique montre que la classe moyenne est repoussée vers la limite inférieure des revenus moyens, tandis que l'ascension sociale devient plus ardue pour ses couches supérieure et moyenne. La perte de *standing* que cela a entraîné pourrait être l'une des explications du malaise de la classe moyenne suisse.

Ces vingt dernières années, la structure des salaires a changé. En l'analysant en profondeur comme ceci n'a jamais été fait auparavant, les auteurs externes Sandro Favre, Reto Föllmi et Josef Zweimüller (Universités de Zurich et de Saint-Gall) expliquent que la perte de *standing* est la raison pour l'insatisfaction de la classe moyenne suisse. Si les salaires les plus élevés et les plus bas ont subi une croissance de 10 à 15 % depuis 1994, les salaires des couches inférieure et moyenne de la classe moyenne ont moins évolué, affichant des augmentations de 6 à 8 %. Bien que les salaires de l'ensemble de la distribution aient progressé, la position relative de la classe moyenne a rétrogradé. Derrière ces décalages de la structure des salaires se cachent des modifications des *primes de formation*, c.-à-d. du salaire supplémentaire qui compense les coûts de la formation.

Les primes de la formation tertiaire et leurs conséquences

Ainsi, depuis 1994 la prime d'une formation dans le secteur tertiaire (universités, hautes écoles spécialisées ou formation professionnelle supérieure) s'est nettement accrue par rapport à un apprentissage professionnel. L'accroissement est d'environ 10 points, chez les hommes de 35 % à 45 % et chez les femmes de 27 % à 37 %. En même temps, la prime de formation des salariés au bénéfice d'un apprentissage professionnel comme formation finale s'est légèrement réduite par rapport au

travail non qualifié. Dans l'ensemble, la classe de formation moyenne (niveau secondaire II, le plus souvent apprentissage professionnel) a rétrogradé par rapport aux niveaux de formation inférieurs (niveau secondaire I), régressant fortement en comparaison avec les classes de formation plus élevées (niveau tertiaire). Ces modifications quant à elles sont une conséquence de la polarisation des qualifications pour les postes, présente aussi en Suisse: le progrès technologique et l'*outsourcing* mettent sous pression en premier lieu les emplois à qualifications moyennes. Les tâches exigeantes non répétitives (par ex. recherche et développement, services de conseil) ou les activités simples (par ex. services personnels, vente) en revanche ne sont pas automatisables et difficiles à externaliser.

Ascenseur social bloqué par la redistribution étatique

L'État contribue également au sentiment d'insécurité d'une bonne partie de la classe moyenne suisse: par le biais d'un ensemble peu cohérent de tarification et de transferts, l'État a tendance à retourner la distribution des revenus, la redistribution qui en résulte étant un jeu à somme nulle pour la classe moyenne. L'analyse de l'ensemble des activités étatiques et de ses conséquences sur le revenu a conduit les auteurs Monika Bütler et Christian Marti (Université de Saint-Gall) à cette conclusion. Si les groupes de revenu inférieur en profitent, c'est surtout aux frais de la classe moyenne supérieure et moyenne. Ce n'est donc pas tant le salaire qui est déterminant pour le bien-être de la classe moyenne, mais plutôt les bénéfices qu'elle tire des services publics et la charge fiscale à laquelle elle est soumise.

Après les impôts et les transferts, une grande partie de la classe moyenne se retrouve ainsi proche de la classe inférieure. En même temps, l'État relève un grand nombre de bas revenus au niveau de la classe moyenne inférieure. En fin de compte, la classe moyenne se rapproche des classes inférieures, et son ascension lui est rendue plus difficile. Pour les familles avec deux revenus, la tarification dépendant du revenu (garde externe des enfants, réduction des primes de caisses-maladie) crée des prélèvements implicites qui peuvent atteindre jusqu'à 90 % du deuxième revenu. Ceci entrave la participation des femmes au marché du travail et constitue un obstacle considérable à l'ascension sociale. Outre la perte de vitesse relative des salaires moyens et des primes de formation, ceci pourrait être la raison principale du désenchantement de la classe moyenne.

La pression exercée par les pays émergents sur les classes moyennes occidentales

Il faut également placer le débat sur la classe moyenne en Suisse dans un contexte plus large. Depuis les années 80, deux tendances sur le plan mondial ont contribué à l'érosion des classes moyennes européennes. Au début des années 90, l'entrée des pays émergents dans le marché mondial a doublé le réservoir global de main-d'œuvre de 1,5 à 3 milliards de personnes, ce qui a entraîné une érosion des salaires et une délocalisation des places de travail. À cela s'ajoute l'innovation technologique qui favorise la main-d'œuvre hautement qualifiée au détriment de la demande de profils à qualifications moyennes. Ces dernières années, les classes moyennes de nombreux pays européens, mais aussi aux États-Unis, ont beaucoup souffert des effets de la crise économique et financière. Ces développements contribuent au malaise des classes moyennes occidentales, ressenti aussi en Suisse.

Économiquement, la Suisse va cependant beaucoup mieux que la plupart des autres pays occidentaux industrialisés, et il en va de même pour sa classe moyenne. Ainsi, dans tous les groupes de la distribution des revenus, les Suisses sont plus aisés que la moyenne des groupes comparables de l'OCDE, mais l'écart de revenus est particulièrement important au milieu de la courbe de distribution: dans le décile inférieur (les classes inférieures de la société), la Suisse affiche le huitième, et dans le décile supérieur (les classes supérieures de la société) le septième revenu le plus élevé des 30 pays de l'OCDE analysés. En ce qui concerne le revenu médian, en revanche, la Suisse occupe même la troisième place. Ainsi, par rapport aux classes moyennes d'autres pays de l'OCDE, la classe moyenne suisse a un écart de revenus plus grand que les classes supérieures et inférieures suisses par rapport à leurs groupes de comparaison.

À cela s'ajoute le fait que l'écart des revenus en Suisse est relativement faible, et a moins augmenté depuis le milieu des années 90 que dans d'autres pays. C'est ce que révèle une comparaison du coefficient de Gini, une mesure du degré d'inégalité de la distribution des revenus, effectuée par l'OCDE: la distribution des revenus en Suisse est plus égale que dans la moyenne de l'OCDE et que dans les grands pays voisins: Allemagne, France et Italie. Contrairement aux États nordiques ou à ceux du Benelux, un haut niveau d'égalité est toutefois atteint avec moins de redistribution de fonds publics. Ceci est dû avant tout au chômage traditionnellement bas, et à un taux d'emploi comptant parmi les plus élevés de toute l'OCDE (80 %). La flexibilité et le dynamisme du marché du travail suisse constituent les bases du bien-être de la classe moyenne suisse.

Une notion difficile à capter

Mais, au fond, qui fait partie de la classe moyenne? Une analyse de la classe moyenne soulève des difficultés méthodologiques, notamment parce que l'expression «classe moyenne» est des plus vagues: la grande majorité des gens estime en faire partie. La principale grandeur de référence lors de l'analyse de la classe moyenne reste le revenu, étant précisé qu'il existe deux définitions courantes: la classe moyenne inclut tous les ménages (1) se trouvant dans les 60 % médians de la distribution des revenus, et (2) dont le revenu se situe entre 70 et 150 % du revenu médian (c.-à-d. du milieu de la distribution). En Suisse, les limites de revenu de la classe moyenne sont presque identiques selon les deux définitions. Les ménages d'une personne avec un revenu brut situé entre 45 000 et 100 000 francs se trouvent dans les 60 % médians de la distribution des revenus. Pour un ménage constitué d'un couple sans enfants, ces limites se déplacent vers une fourchette allant de 67 000 à 150 000 francs. Un ménage constitué d'un couple avec deux enfants de moins de 14 ans appartient à la classe moyenne si son revenu brut se situe entre 94 000 et 209 000 francs.

Essais et table ronde pour élargir le regard sur la classe moyenne

Outre les chefs de projet d'Avenir Suisse Patrik Schellenbauer et Daniel Müller-Jentsch, plusieurs auteurs externes ont contribué à la présente publication. À côté des auteurs mentionnés ci-dessus, les expertes en géographie sociale Corinna Heye et Sarah Fuchs ont écrit des chapitres conjoints. L'historien Harold James (Princeton University) et le politologue Dieter Freiburghaus (professeur émérite de l'Université de Lausanne) ont également enrichi la publication de leur analyse contenue en deux essais. Finalement, les différents points de vue sur le monde et la variété d'expertise se sont croisés lors d'une table ronde entre l'historien Jakob Tanner, le CEO d'Adecco Suisse Michael Agoras, le sociologue Stefan Sacchi et l'économiste Boris Zürcher.

Conférence de presse: vendredi, 16 novembre 2012, 10h15, chez Avenir Suisse, Giessereistrasse 5, 8005 Zurich.

Publication: «Der strapazierte Mittelstand» de Patrik Schellenbauer et Daniel Müller-Jentsch, 292 p., ISBN 978-3-03823-807-2, Avenir Suisse et Verlag Neue Zürcher Zeitung, 38 CHF, en vente dans les librairies dès le 16 novembre.

Plus d'informations: Patrik Schellenbauer, tél.: 044 445 90 11, patrik.schellenbauer@avenir-suisse.ch.
Daniel Müller-Jentsch, tél.: 044 445 90 14, daniel.mueller-jentsch@avenir-suisse.ch.